

**Concept**  
**COMMISSION DES**  
**FÉDÉRATIONS**  
**D'ÉLEVAGE**

VERSION : 09.10.2024

# Table des matières

<b>1. CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. FÉDÉRATION SUISSE DES ORGANISATIONS D'ÉLEVAGE CHEVALIN (FSEC) .....</b>	<b>3</b>
2.1 TÂCHES ET BESOINS ACTUELS DE LA FSEC.....	4
2.2 PROGRAMME ACTUEL DE LA FSEC .....	4
<b>3. DESCRIPTION DU PROJET .....</b>	<b>4</b>
<b>4. LA COMMISSION DES FÉDÉRATIONS D'ÉLEVAGE.....</b>	<b>5</b>
4.1 COMPOSITION.....	5
4.2 DROITS ET OBLIGATIONS .....	5
4.3 EXIGENCES POSÉES À UN MEMBRE DE LA CFE.....	5
4.4 CE QUE NOUS OFFRONS .....	6
4.5 INVESTISSEMENT PERSONNEL .....	6
4.6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	6

## 1. CONTEXTE

A la demande de la Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin (FSEC), une réunion s'est tenue début 2023, réunissant son président Gerhard Ernst et sa vice-présidente Salome Wägeli ainsi que Damian Müller, président de Swiss Equestrian, Peter Zeller, membre du comité de Swiss Equestrian, et Bruno Invernizzi, responsable de la formation et du sport de masse au sein de Swiss Equestrian. Il s'agissait de traiter l'objectif principal de la FSEC, à savoir l'intégration des fédérations d'élevage dans Swiss Equestrian, en tant que commission.

Lors de la séance du comité SE fin février 2023, les membres ont été informés sur cette réunion et sur son contenu. Le comité s'est déclaré prêt à engager une discussion ouverte. Il a alors été décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de se pencher en profondeur sur le sujet et d'élaborer un concept. Ce groupe de travail était composé de représentants de la FSEC alors que Swiss Equestrian était représentée par Peter Zeller, membre du comité, et par Bruno Invernizzi, membre de la direction. Pour son travail, le groupe de travail s'est basé d'une part sur les statuts de Swiss Equestrian (état : 1<sup>er</sup> novembre 2023), sur son Règlement d'organisation (état : 1<sup>er</sup> octobre 2023) et sur son Règlement général (état : 1<sup>er</sup> janvier 2023), et d'autre part sur les statuts de la FSEC (état 5 juillet 202) et sur son Règlement d'organisation (état 15 juin 2015).

Lors d'une table ronde réunissant SE et les présidents des fédérations suisses d'élevage le 12 août 2024, le concept élaboré a été discuté en détail. Sur cette base, la création d'une « Commission des fédérations d'élevage » a été proposée et soutenue. A la fin de la séance, le concept a été rédigé et envoyé pour consultation aux fédérations d'élevage de la FSEC. Les retours ont été positifs.

## 2. FÉDÉRATION SUISSE DES ORGANISATIONS D'ÉLEVAGE CHEVALIN (FSEC)

La Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin (FSEC) a été fondée le 17 mai 1963 sous le nom de « Fédération suisse d'élevage chevalin ». Aujourd'hui, la fédération compte 20 associations membres :

- Association Suisse du Cheval Islandais
- Fédération Suisse du Cheval Barbe
- Fédération Suisse des Poneys et Petits Chevaux
- Association Suisse du Cheval Frison
- Association suisse des Éleveurs de Chevaux de pure race Espagnole
- Association Suisse des chevaux arabes Shagya
- Amis des Chevaux Achal Tekkin Suisse
- Société Coopérative Suisse d'élevage de Chevaux Arabes
- Anglo Arabes et Croisés d'Arabe
- Fédération Bernoise d'Élevage Chevalin
- Société des Amis du Mulet
- Syndicat d'élevage chevalin Argovie
- Association suisse des amis des ânes
- Fédération Suisse des Haflinger
- Fédération d'élevage du cheval de sport CH
- Fédération Suisse du Franches-Montagnes
- Cheval Suisse
- Fédération Romande d'Élevage Poney Suisse
- Trakehnerfreunde Schweiz
- Club Caballo Paso Peruano

La Fédération Suisse des organisations d'élevage chevalin FSEC est le lien entre les différentes organisations d'élevage chevalin suisses. Elle crée un niveau commun pour l'élevage chevalin suisse, fait office de plateforme destinée à l'échange d'expériences, promeut le transfert du savoir-faire et soutient ses membres dans l'exécution de leurs tâches.

La FSEC est l'obligée du patrimoine culturel „cheval“. Elle soutient le maintien de la diversité des races en Suisse, elle s'efforce de faire connaître cette diversité et elle soutient l'égalité juridique de toutes les races. Le cheval et son bien-être sont placés au centre de ses activités.

En étroite collaboration avec ses membres, la FSEC représente les intérêts de l'élevage chevalin suisse auprès de la politique, des autorités et du public ainsi qu'auprès d'organisations qui s'occupent d'élevage, de sport équestre et de détention de chevaux.

*Des tâches et des programmes similaires de la FSEC, à l'exception de l'assemblée des délégués et de la conférence des présidents, pourraient être repris par la Commission des fédérations d'élevage et développés à partir de 2025.*

## **2.1 Tâches et besoins actuels de la FSEC**

- Lien entre les diverses organisations d'élevage chevalin
- Promotion de la collaboration entre les membres
- Plateforme pour l'échange des expériences
- Transfert du savoir-faire
- Communication vers l'extérieur
- Représentation politique

## **2.2 Programme actuel de la FSEC**

- 1 assemblée des délégués
- 1 conférence des présidents  
Objectif principal de la CP : les échanges entre les organisations d'élevage sur les sujets généraux relevant de l'élevage chevalin
- 1 formation continue (en principe dans le cadre de la conférence des présidents)
- Des groupes de travail sont mis en place de façon ponctuelle pour traiter de certains sujets.

## **3. DESCRIPTION DU PROJET**

Lors de l'élaboration de sa stratégie 2030, Swiss Equestrian a envisagé qu'à long terme, l'élevage ferait partie intégrante de la fédération faîtière.

Ces dernières années, la FSEC a été confrontée à la nécessité de pourvoir l'intégralité de son comité, ce qu'elle n'a pu faire que de manière lacunaire. A cela s'ajoute le fait que les finances sont garanties dans un cadre gérable par rapport aux tâches sans cesse croissantes. Sachant cela, le groupe de travail a décidé que la meilleure solution serait de créer une Commission des fédérations d'élevage et de la proposer ainsi au comité de Swiss Equestrian.

Cela permettrait d'assurer un rapprochement sous l'égide de Swiss Equestrian.

La Commission des fédérations d'élevage regrouperait les membres de la FSEC qui seraient tous ensemble prêts à rejoindre Swiss Equestrian.

La création d'une CFE pourrait déboucher sur les avantages suivants :

- La commission traite de manière ciblée les questions relatives à l'élevage et elle reçoit directement les demandes des fédérations d'élevage, avec une efficacité accrue à la clé
- Les responsabilités sont réglées au sein de la commission
- La commission est réglée selon le règlement d'organisation de Swiss Equestrian
- Dans son domaine, la commission est autofinancée car aucun financement croisé n'est possible
- Un profil d'exigences est établi pour la composition de la commission pour permettre à des personnes disposant des compétences spécialisées d'y siéger
- L'élevage chevalin est indispensable pour qu'à l'avenir, suffisamment de chevaux indigènes soient élevés.

## **4. LA COMMISSION DES FÉDÉRATIONS D'ÉLEVAGE**

### **4.1 Composition**

La Commission des fédérations d'élevage (CFE) est composée du membre du secrétariat en charge de la formation et du sport de masse (présidence), d'un membre de la COVET, et d'au maximum 5 autres personnes.

- Membre du secrétariat en charge de la formation et du sport de masse ad fonctionem
- Membre de la COVET (Commission vétérinaire de SE)
- Représentant des fédérations d'élevage, sachant qu'une représentation mixte des petites et des grandes fédérations serait souhaitable
- Complétée par des personnes compétentes en matière d'élevage chevalin – un vétérinaire ou un agronome serait souhaitable
- Tous les membres de la CFE doivent être affiliés à une organisation d'élevage qui soutient financièrement la CFE.

### **4.2 Droits et obligations**

La Commission

- conseille le comité de la fédération faîtière Swiss Equestrian et les membres sur les questions spécifiques à l'élevage ;
- défend les intérêts de l'élevage chevalin auprès de Swiss Equestrian ;
- se penche sur les thèmes politiques concernant l'élevage chevalin et prépare des prises de position et des interventions politiques correspondantes ;
- agit en tant que lien avec les autorités et les offices fédéraux pour les questions relatives à l'élevage chevalin ;
- promeut et entretient la collaboration ainsi que les échanges entre les différentes fédérations et organisations d'élevage en permettant également les apparitions communes ;
- soutient la communication de Swiss Equestrian sur les thèmes liés à l'élevage ;
- organise des manifestations spécialisées pour les fédérations d'élevage ;
- établit la planification annuelle selon le budget fixé par Swiss Equestrian.

### **4.3 Exigences posées à un membre de la CFE**

- Connaissances approfondies de l'élevage chevalin suisse ainsi qu'un bon réseau
- Fiabilité

- Capacité à agir et à penser de manière interdisciplinaire et aptitude à aborder et à mettre en œuvre des solutions au sein d'une équipe
- Discrétion ; le respect du principe de collégialité au sein de la commission est important
- Disponibilité en matière de temps et volonté de s'engager
- Langues : Connaissances de l'allemand et du français, la langue des séances et des procès-verbaux est l'allemand mais il est possible de s'exprimer dans sa langue maternelle lors des séances.
- Disposition à participer à l'organisation de la Commission des fédérations d'élevage et à collaborer à des projets ayant trait à l'élevage chevalin suisse

#### **4.4 Ce que nous offrons**

- Le fait de collaborer dans l'une des 10 plus grandes fédérations sportives de Suisse
- Une étroite collaboration avec le comité et le secrétariat de Swiss Equestrian
- Un aperçu de la stratégie de Swiss Equestrian et de sa mise en œuvre
- Le fait de contribuer à forger l'avenir de la fédération
- Le networking dans le sport équestre et l'élevage chevalin
- La proximité avec le sport
- Le travail au sein d'une équipe motivée
- Un programme personnel de formation continue pour les bénévoles
- Une indemnisation selon le règlement sur les frais et les indemnités de Swiss Equestrian.

#### **4.5 Investissement personnel**

- env. 3 à 4 séances ou meetings par année en présentiel ou en ligne
- Formation et direction de groupes de travail sur des thèmes/des manifestations spécifiques.

#### **4.6 Informations complémentaires**

- Statuts et bases juridiques de Swiss Equestrian (RG / Règlement d'organisation / Éthique, etc.) :  
[Statuts & bases juridiques - Swiss Equestrian \(swiss-equestrian.ch\)](https://www.swiss-equestrian.ch)

Vue d'ensemble des organes de Swiss Equestrian:

[Les organes de Swiss Equestrian - Swiss Equestrian \(swiss-equestrian.ch\)](https://www.swiss-equestrian.ch)

- Pour de plus amples informations, il convient de s'adresser à Bettina de Rham – formation et sport de masse [b.derham@swiss-equestrian.ch](mailto:b.derham@swiss-equestrian.ch)